



Réunion du 22 juillet 2025 avec le Ministre chargé des Transports Compte rendu

La réunion, présidée par le Ministre chargé des Transports, Philippe TABAROT, s'est tenue dans un contexte particulièrement tendu, marqué ces dernières semaines par plusieurs accidents mortels touchant les agents des directions interrégionales des routes (DIR).

Participaient à cette rencontre, les représentants syndicaux et les membres de l'administration pour évoquer la sécurité des agents intervenant sur la route, notamment lors des urgences ou pour le balisage et la sécurisation des chantiers.

La **CFDT** était représentée par Dominique Vincent, Joëlle Martichoux, Cédric Mallarte, Jean-Marie Khiari et Jean-Philippe Goin.

Intervention liminaire de la CFDT

La **CFDT** s'est faite remarquer par une prise de parole forte, soulignant l'analogie entre la sécurité des agents routiers et celle des pompiers.

Selon la **CFDT**, ***"comme le pompier ne va pas au feu sans son casque, l'agent d'entretien ne doit plus intervenir sous circulation sans le respect strict des règles de sécurité, telles que définies dans le plan de prévention renforcé"***.

Les revendications majeures portées par la **CFDT** incluent :

- Le respect impératif des règles de sécurité, avec la possibilité pour les agents de refuser, sans craindre de sanctions, toute intervention sans garantie de sécurité.
- Un changement de mentalité au sein de la hiérarchie, afin que la sécurité prime sur les considérations budgétaires ou de personnel.
- Une anticipation réelle des besoins en recrutement pour assurer un compagnonnage et une formation en toute sécurité des nouveaux agents.
- L'adoption systématique d'interventions avec au moins deux véhicules, voire trois, à l'image de ce qui se fait chez les sapeurs-pompiers.
- Une application uniforme des mesures de sécurité sur l'ensemble du territoire, sans disparités entre DIR.
- Le maintien, voire le renforcement, des effectifs sur le terrain.
- Une clarification des dispositifs lumineux et de signalisation, ainsi que des expérimentations techniques mieux adaptées aux réalités du terrain.

Réponses du Ministre et du Secrétaire général

Le Ministre a d'abord exprimé sa solidarité et son émotion.

Il reconnaît certains retards dans la transmission des documents préparatoires à cette réunion. Il a toutefois noté que certaines réponses syndicales étaient également arrivées tardivement.

Concernant les demandes syndicales, il a mis en avant son implication personnelle, ses déplacements sur le terrain, et sa volonté d'améliorer les conditions de sécurité.

Il a reconnu les difficultés de recrutement, expliquant que certaines baisses d'effectifs s'expliquaient aussi par des transferts temporaires. Il s'est engagé à pérenniser les renforts obtenus.

En ce qui concerne le soutien aux familles des agents décédés, il a confirmé :

- La présence d'un représentant de l'État lors des obsèques ;
- Le financement d'une plaque funéraire ;
- L'examen rapide des dossiers de pension de réversion.

Il a également affiché sa volonté d'évoluer vers un fonctionnement en binôme, voire à trois agents pour les interventions majeures, tout en soulignant les contraintes de moyens et les arbitrages nécessaires.

S'agissant de la gouvernance, il a rejeté la création d'un CSA de réseau, jugé trop complexe, mais a proposé la tenue d'un CSA exceptionnel en septembre en présence des directeurs des DIR, ainsi qu'un suivi renforcé du plan de prévention.

Le Ministre a par ailleurs insisté sur l'importance d'un déploiement progressif des nouveaux dispositifs techniques, avec un retour systématique des utilisateurs de terrain. Il s'est engagé à porter cette cause au niveau interministériel et européen, en soulignant la nécessité d'une mobilisation générale face aux comportements à risque des usagers de la route.

Sur la question des effectifs, il a affirmé sa détermination à préserver les moyens alloués au secteur, jugeant toute coupe budgétaire inappropriée au vu de la dangerosité des missions.

Le Secrétaire général a précisé que les sureffectifs constatés en 2024-2025 sont en cours d'absorption et que des négociations sont engagées pour leur maintien. Il a également abordé le problème du contingentement des catégories A et le besoin d'anticiper les prises de poste. S'il soutient le partage des retours d'expériences, il s'est montré plus réservé sur une généralisation uniforme des mesures, plaidant pour une adaptation locale des dispositifs.

Demeurent des points de tension majeurs

Les syndicats ont dénoncé la lourdeur administrative croissante, perçue comme un frein à l'efficacité sur le terrain. Ils ont aussi critiqué l'insuffisance des moyens alloués aux innovations techniques et aux dispositifs de signalisation, ainsi qu'une gestion jugée trop centralisée depuis Paris, source de disparités dans l'application des mesures de sécurité.

Malgré ces désaccords, un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'améliorer la formation, la remontée d'informations, et la définition d'indicateurs fiables concernant les accidents et l'exposition aux risques.

... / ...

En conclusion, une prise de conscience mais toujours pas d'actions concrètes

La réunion a permis de faire émerger une prise de conscience partagée autour de la gravité de la situation et de la nécessité d'agir rapidement.

Des engagements ont été pris concernant le soutien aux familles, le renforcement du plan de prévention, la sécurisation des effectifs, et le lancement d'expérimentations.

Néanmoins, les syndicats, et en particulier la **CFDT**, attendent désormais des actions concrètes et rapides.

Pour l'ensemble des organisations syndicales, ces mesures sont indispensables pour restaurer la confiance et enrayer la spirale dramatique des accidents touchant les agents des DIR.

- - -

Pour mémoire :

Nos articles du ...

15-05-25 : [Tragique accident sur la RN1104 : un agent de la DIRIF perd la vie dans l'exercice de ses fonctions](#)

27-05-25 : [DIRIF : Tragique accident sur la RN 1104](#)

12-06-25 : [Audience avec le ministre Philippe Tabarot \(10 juin 2025\) : déclaration CFDT](#)

13-06-25 : [Un camion de balisage de la DIRCE percuté par un semi-remorque](#)

24-06-25 : [Sécurité des agents des routes : lancement de la campagne nationale](#)

25-06-25 : [Dans l'Eure, un agent de la DIRNO de 24 ans meurt fauché par une camionnette sur une route nationale](#)

26-06-25 : [Réunion d'urgence au ministère : des paroles émues, mais toujours pas d'actes concrets !](#)

04-07-25 : [Accidents à répétition sur les routes et création du délit d'« homicide routier » : un signal enfin envoyé ?](#)

15-07-25 : [Loi créant l'homicide routier : ce qu'il faut retenir](#)